
Adresse de la société populaire de Meaux (Seine-et-Marne) invitant la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Meaux (Seine-et-Marne) invitant la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 284;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0284_0000_5

Fichier pdf généré le 09/07/2021

i''

[*Les sans-culottes réunis en sté popul. à Thiers* (1), à la *Conv.*; *Thiers*, 14 therm. II] (2).

Dignes représentans d'un peuple libre, encore une fois vous avez sauvé la patrie. Vous-mêmes, vous avez été ses soldats. Vous-mêmes, vous avez frappé le tyrans : jugez de notre estime et de notre amour.

Nous avons frémi de vengeance en apprenant les forfaits de Robespierre et de ses satellites. Que leurs noms soient à jamais exécrés ! Que l'échaffaud, qui reçut leur sang populicide, effraye à jamais les monstres qui tenteraient de leur succéder.

Périssent tous leurs complices ! Périssent tous les traîtres qui portent la vertu sur les lèvres et le crime dans le cœur ! Et vous, nos fidèles mandataires, soyez à jamais revêtus de la reconnaissance publique. Votre courage est pour le peuple une garantie de ses destinées. Attaqué dans ses représentans, il a vaincu par eux-mêmes, et reçu d'eux l'immortel exemple de la première représentation nationale immolant elle-même la tyrannie.

Vive la Convention nationale ! Vive la République, une, indivisible et démocratique !

DUAIRE-PROVANCHERE (*secrét.*), HENRY (*secrét.*),
CLAVEL-DUMAS (*présid.*).

j''

[*Les sans-culottes de la sté popul. de Pont-sur-Seine* (3) à la *Conv.*; 17 therm. II] (4).

Citoyens représentans,

Si les sans-culottes de la société populaire de Pont-sur-Seine ne sont pas les premiers à vous exprimer leurs sentimens de reconnaissance, ils n'ont pas été les derniers à les éprouver.

Vous avez détourné tous les orages avec la sagesse de vrais législateurs républicains. Vous avez anéanti les Catilins avec toute l'énergie de votre justice ordinaire, en frappant du glaive de la loi les Robespierre, Saint-Just, Couthon et leurs complices. Puisse[nt] périr ainsy tous ceux qui oseront braver la volonté nationale et méditer de nouveaux comp[lo]ts contre la liberté française. C'est à l'instant des victoires, multipliées par nos braves frères d'armes, que la vengeance nationale, justement irritée, a fait tomber la tête de ces sélérats.

Dignes représentans, vous avez toute notre confiance : plus d'une fois nous vous l'avons fait entendre, recevez-en de nouveau le témoignage le plus solennel. Continuez à affermir la liberté, de concert avec ce comité qui en est la conserva-

tion, et dont la marche énergique n'a pu être arrêtée par ces monstres qui ont tout fait pour nous perdre. Achevez votre ouvrage, et ne quittez votre poste que lorsque l'idre de la tyrannie sera entièrement étouffé. Vive la République !

GRIMAULT (*vice-présid.*), LEFEBURE, BELLEMERE
(*secrét.*), THORAINS (?), RÉVÉOL.

k''

[*La sté popul. de Meaux* (1) à la *Conv.*; *extrait de son adresse du 11 therm. II*] (2).

La société félicite la Convention du nouveau triomphe qu'elle a remporté sur la tyrannie; elle jure d'être toujours debout pour défendre la Convention contre les entreprises des ambitieux, et elle l'invite à rester à son poste (3).

l''

[*La sté popul. régénérée de Doullens* (4), à la *Conv.*; *Doullens*, 16 therm. II] (5).

Citoyens représentans,

Une nouvelle conspiration alloit éclater; le signal alloit être donné; un coup terrible devoit pulvériser le sénat françois, réduire en cendres le sanctuaire sacré des loix, faire couler dans tout Paris des flots de sang, et porter partout la terreur et la mort.

Un nouveau Catilina alloit porter un fer parricide dans le sein des sénateurs; les conjurés étoient prêts, ils n'attendoient que l'heure et le signal, et les restaurateurs de la liberté devoient tomber sous les coups de ces parjures.

Mais le génie tutélaire des Français vous couvroit de ses ailes, fidels représentans; du haut de cette sainte montagne, son œil surveillant aperçu l'orage, il le vit grossir, il vit la mort prête à planer sur vos têtes; il déchira alors le voile épais qui déroboit cette infâme conspiration à vos regards; les conjurés furent aussitôt arrêtés; déjà ils ont porté leurs têtes sur l'échaffaud, et ont subi la peine due à leurs forfaits.

Dans ces circonstances où la liberté, un instant en danger, vient de remporter un nouveau triomphe, où le caractère imposant et majestueux que vous avez déployé, vous donne de nouveaux droits à la reconnaissance publique; dans ce moment enfin où tout François, pénétré d'horreur de ces attentats, doit se rallier autour de ses fidels représentans, recevez l'hommage de notre société, et l'assurance de sa fidélité et de sa soumission à vos sages décrets.

Si de nouveaux dangers paroissent menacer votre sanctuaire sacré, appelez-nous, et aussi-

(1) Puy-de-Dôme.

(2) C 315, pl. 1262, p. 35 (voir aussi, ci-dessous, n° 35).
Mentionné par *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) Aube.

(4) C 315, pl. 1262, p. 33. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) Seine-et-Marne.

(2) C 315, pl. 1262, p. 32.

(3) P.c.c. BERNIER, député de Seine-et-Marne.

(4) Somme.

(5) C 315, pl. 1262, p. 9. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).